

# Le Conseil des Etats gonfle la facture de la politique agricole

Les sénateurs ont aussi décidé d'autoriser les importations parallèles pour la branche

Le lobby paysan a remporté une manche hier. Le Conseil des Etats a gonflé les subventions pour le lait et le sucre dans la Politique agricole 2011. Il a aussi ouvert une brèche en autorisant les importations parallèles pour les fertilisants et autres tracteurs.

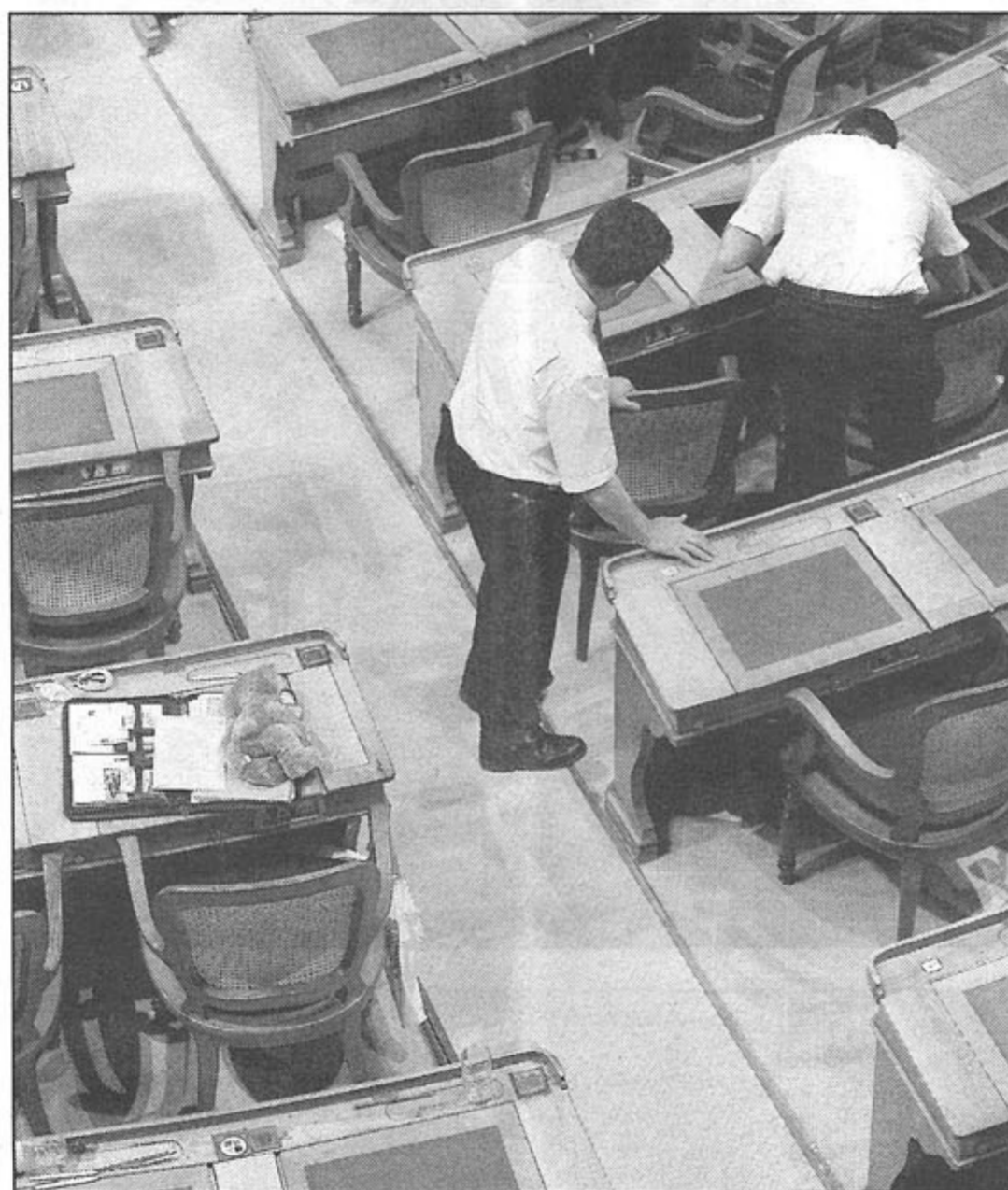
La nouvelle loi sur l'agriculture, qui doit encore être débattue au National, a passé la rampe par 24 voix contre 1 et 9 abstentions principalement de la gauche après deux jours de débat marathon. Elle s'accompagne d'une facture globale de 13,65 milliards de francs à verser aux paysans durant les années 2008 à 2011.

**Doris Leuthard:**  
«Je n'ai pas cet argent»

Le crédit quadriennal dépasse ainsi d'au moins 150 millions le cadre prévu par le Gouvernement. «Je n'ai pas cet argent et j'aimerais bien savoir où je vais le prendre», s'est exclamée Doris Leuthard. Certains secteurs de la paysannerie risquent de faire les frais de la nouvelle répartition des moyens.

Malgré les protestations de la conseillère fédérale, la majorité de la Chambre des cantons n'a pas hésité à renier même les compromis de sa commission préparatoire pour s'aligner sur des propositions minoritaires issues principalement du PDC.

Elle s'en est prise au cœur même de la philosophie de la Politique agricole (PA) 2011, qui visait à réduire de moitié les subventions destinées au soutien du marché au profit des paiements directs. Les producteurs de fromages seront les principaux bénéficiaires des largesses accordées à l'approche de Noël.



Fin de session à Berne: les élus ne sont pas tous loin et déjà les nettoyages sont en cours.

PHOTO KEY

## Un cadeau aux producteurs de lait

Par 24 voix contre 15, le Conseil a cimenté dans la loi le supplément de 15 centimes par kilo de lait transformé jusqu'en 2011. Le Gouvernement voulait quant à lui le réduire à 10 centimes et offrir en contrepartie une aide pour la garde de vaches laitières.

Il ne faut récompenser les paysans seulement pour leurs vaches, mais surtout parce qu'ils produisent des fromages de qualité, a estimé Eugen David (PDC/SG). Forte de cet avis, la majorité a également maintenu le supplément de 3 centimes pour les fromages

produits avec du lait sans ensilage, qui était pourtant destiné à disparaître en 2009.

Dans la foulée, elle a refusé de supprimer les contributions aux raffineries de sucre. On subventionne deux fabriques – les sucraeries d'Aarberg et de Frauenfeld – à raison de plus de 30 millions, s'est indignée en vain Anita Fetz (PS/BS). Le Conseil fédéral aurait voulu limiter l'aide aux producteurs de betteraves sucrières.

Les propriétaires de moutons ont aussi bénéficié d'un coup de pouce pour la mise en valeur de la laine. Le maintien de ces différentes subventions devrait permettre de freiner un peu le rythme des ré-

formes, jugées à la limite du supportable pour les paysans par divers orateurs.

Les opposants ont estimé en revanche qu'elles mettaient en danger l'équilibre ténu de la PA 2011. «Vous avez ouvert la boîte de Pandore», a dit M<sup>me</sup> Leuthard. Et personne n'a bronché lorsqu'il s'est agi d'imposer un sacrifice aux céréaliers, a relevé ainsi Simonetta Sommaruga (PS/BE).

## Fourrages, viande et œufs: soutien limité

Le soutien sera nettement limité pour les céréales fourragères, la viande et les œufs. En revanche, le Conseil des Etats a refusé de répartir les contingents tarifaires pour les pommes de terre par enchères.

Pour ce qui est du beurre, la mise à l'encan a été acceptée grâce à la voix prépondérante du président. Les gros producteurs Cremo et Emmi vont perdre ainsi une rente de situation de quelque 30 millions.

Les sénateurs ont encore soutenu le versement de crédits d'investissements aux entreprises qui transforment des produits de base, comme les fromageries, et contribuent à augmenter la valeur des produits régionaux. Les arrangements croisés entre fournisseurs et paysans devraient quant à eux disparaître.

## Importations parallèles admises

Autre innovation importante, le Conseil des Etats a autorisé, par 25 voix contre 13, les importations parallèles pour les moyens de production (fertilisants, pesticides) et les biens agricoles (tracteurs, machines). Cette décision est intervenue au moment même où le National refusait de régler la question dans la loi sur les brevets.

En libéralisant ce domaine, la Chambre des cantons espère une baisse des coûts de production dans l'agriculture de l'ordre de 65 à 75 millions. (ats)

## AOC: victoire valaisanne

■ Les cantons devraient avoir quasiment les pleins pouvoirs en ce qui concerne les appellations d'origine contrôlée (AOC) pour les vins. Par 17 voix contre 12, le Conseil des Etats a introduit hier cette idée dans la Politique agricole 2011. Ainsi, les cantons devraient fixer les exigences en matière de production pour les vins d'AOC et sur leur territoire

sous une dénomination traditionnelle propre. Le Conseil fédéral devrait quant à lui se contenter d'homologuer les cahiers des charges édictés par les cantons. L'auteur de la proposition, Simon Epiney (PDC/VS), s'est lancé dans une diatribe en faveur des AOC, «seuls remparts contre l'afflux de vins étrangers». Les cantons sont propriétaires de leur nom et doivent pouvoir me-

ner leur politique en la matière, a-t-il dit. Et de s'en prendre à la proposition du Conseil fédéral, qui visait à centraliser et uniformiser le système. Gisèle Ory (PS/NE) a critiqué le transfert de compétences aux cantons au détriment d'un cadre fédéral solide. «Derrière cette proposition se cache le refus d'une limitation des AOC dans toute la Suisse», selon elle. (ats)